

Les défis de la préscolarisation en milieux rural au sud et au centre du Sénégal

Priska Manga

*Enseignante chercheure au département de
sociologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar*

Résumé

L'éducation préscolaire même si elle n'est pas encore obligatoire au Sénégal constitue une priorité. En effet, elle prépare le jeune enfant à une future scolarisation meilleure tout en favorisant un développement intégral de ce dernier. Au Sénégal, elle est au centre des préoccupations depuis la deuxième altérande politique (2000) avec la création de la case des tout-petits. Toutefois, malgré les efforts du gouvernement et de ses partenaires, plusieurs défis plombent encore la préscolarisation. C'est dans ce sens que cet article se donne comme objectif d'analyser les défis de la préscolarisation au Sud et au centre du Sénégal.

Les résultats analysés sont recueillis à partir d'entretiens semi directs avec des enseignants et des inspecteurs. Ils montrent par ailleurs des défis liés à l'accès avec comme caractéristiques le manque d'infrastructures et la religion. À cela s'ajoute la formation des éducateurs.

Mots clés : Préscolaire ; petite enfance, éducateurs, case des tout-petits, formation.

Abstract

Preschool education, although not yet compulsory in Senegal, is a priority. It prepares young children for better future schooling while promoting their overall development. In Senegal, it has been a central concern since the second political transition (2000) with the creation of the case des tout-petits (preschool). However, despite the efforts of the government and its partners, several challenges still hinder preschool education. It is in this context that this article aims to analyze the challenges of preschool education in southern and central Senegal.

The results analyzed are based on semi-structured interviews with teachers and inspectors. They also highlight challenges related to access, characterized by a lack of infrastructure and religion. Added to this is the training of educators.

Keywords: Preschool; early childhood, educators, toddler room, training.

Introduction

Tout comme la scolarisation, la préscolarisation constitue une

priorité mondiale. Celle-ci se matérialise par la place qu'elle occupe dans les conférences et traités mondiaux. D'abord la conférence de Jomtien préconise de mettre en place les conditions préalables de qualité, d'équité et d'efficacité de l'éducation dès la petite enfance, avec une attention particulière portée sur la protection et l'éveil des jeunes enfants qui constitue un facteur essentiel de la réalisation des objectifs de l'éducation fondamentale (Jomtien, 1996). A sa suite la conférence de Moscou s'est penché sur l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) qu'elle conçoit comme, un droit fondamental indispensable pour l'apprentissage tout au long de la vie (UNESCO, 2010). C'est qui explique la place centrale de la préscolarisation dans les ODD, notamment l'ODD 4.2 qui stipule que « D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire » (L'agenda 2030 en France, 2024).

Ainsi, la préscolarisation qui ne se limite pas seulement à l'instruction mais à un ensemble de soins allant de la stimulation aux soins de santé. Elle vise à préparer l'enfant à sa future intégration primaire tout en lui donnant plus de chance de réussir. (Barry, 2009). D'ailleurs, la période de la petite enfance est cruciale dans la vie de l'individu tant sur le plan physique, cognitif, social et émotionnel. Par conséquent, elle demande une attention particulière dans la mesure où la préscolarisation joue un rôle important dans la transition entre la prime enfance et le primaire. En effet, l'EPPE prépare l'enfant dès son très jeune âge à un environnement scolaire et participe ainsi à la lutte contre le décrochage scolaire (Initiative pour le droit à l'éducation ©2023, 2023). Elle réduit ainsi les inégalités, offre une meilleure situation économique aux apprenants ayant bénéficié d'une bonne préscolarisation (Gaussel, 2014).

Gilles Cantin et all (Cantin, Bouchard, & Bigras, 2012) abonde dans le même sens et estiment que l'éducation est non seulement importante pour la réussite mais également pour l'intégration sociale. Elle permet à l'enfant d'entrer très tôt en interactions avec ses pairs et de cultiver ainsi un savoir être. Dès lors, une éducation préscolaire de qualité

produit des effets positifs sur les jeunes enfants qui impactent durablement leur vie.

Sur le plan de l'économie, l'investissement sur la préscolarisation est bénéfique non seulement pour l'enfant mais aussi pour son pays. Ce constat part d'une vision néolibérale qui considère l'humain comme une ressource sur laquelle il faut investir afin d'assurer sa productivité future (Garnier, 2020). C'est d'ailleurs, le fondement de la création de la case des tout-petits au Sénégal qui dans le *document d'orientation stratégique du ministère de la famille et de la petite enfance* (MFPE, 2002), stipule que la création de la case des tout-petits répond à une vision macro-économique. Créée en 2002, au lendemain de la première alternance politique au Sénégal par l'ancien président de la république Abdoulaye Wade, la Case des Tout-petits s'intègre dans une vision générale de développement économique basée sur la formation d'une ressource humaine de qualité. Celle-ci doit aller de la petite enfance à l'université en passant par le primaire, le moyen et le secondaire avec la création d'établissements de qualité. Ainsi la création de la case des tout-petits s'inscrit dans un processus de développement à travers la valorisation des ressources humaines. Elle n'est pas donc une action sociale. Dès lors, si sa création a boosté la prise en charge de la petite enfance surtout en zone rurale et dans les quartiers « défavorisés », l'éducation préscolaire existe au Sénégal avant les indépendances avec les missionnaires (DIENG, 2012 - 2013).

Cependant, si d'importants progrès en termes de préscolarisations ont été réalisés, il faut noter que les plusieurs enfants restent encore privés de ce droit. En effet, le taux brut de préscolarisation reste encore faible avec seulement 18,2% d'enfants en âge préscolaire en 2023. Ce taux varie selon le sexe et le lieu de résidence. En zone urbaine, il est de 25,8%, soit 27,1% pour les filles et 24,7% pour les garçons contre 11,4% en zone rurale soit 12% pour les filles et 10,7% pour les garçons (ANSO, 2024). Ces chiffres montrent que les enfants vivant en ville ont plus de chance d'être préscolarisés que ceux vivant dans un milieu rural. Ces inégalités peuvent s'expliquer par la présence des infrastructures mais également un système de garde traditionnelle. En

effet, dans la société traditionnelle en générale, l'éducation et la garde des petits enfants sont confiées aux grands-parents et/ou aux grands frères et sœurs, pendant les heures de travail des mères (Manga & Diouf, 2020). D'ailleurs, Dembélé (Dembélé, 1998), estime que les garderies d'enfants n'ont pas commencé avec la colonisation. En effet, dans les sociétés traditionnelles africaines, la garde des enfants en bas-âge était principalement confiée aux femmes¹ : les mères, les grand-mères entre autres. Elles avaient en charge de donner à l'enfant tous les soins dont il a besoin (nutrition, santé, éveil...) et qui étaient socialement admis dans la société, l'éducation même de la petite enfance étant codée avec des interdits et des valeurs à transmettre. C'est ainsi que les garderies traditionnelles s'organisaient autour d'elles et des ainés surtout des filles qui jouent un rôle important pendant les heures de travail des mamans. En plus de la garde, elles/ils (les ainés) participaient aux processus de socialisation de leurs cadets à travers « les jeux, les chants, les danses ainsi que les contes et diverses activités pratiquées et qui relèvent de leur domaine » (Dembélé 1998).

Ainsi, la préscolarisation telle que nous la connaissons aujourd'hui est le fruit d'un long processus. Elle est une partie intégrante de l'éducation formelle qui est un droit universel. Aujourd'hui de plus en plus les parents font recours à des crèches et établissements préscolaires dans un contexte de nucléarisation des familles.

Toutefois, malgré son importance, la préscolarisation restent encore défis et reste non prioritaire voir obligatoire dans plusieurs pays. Si cette situation est encore actuelle, à la suite des conférences de Jomtien, de Moscou, des OMD et ODD entre autres, la préscolarisation devient une priorité dans les pays d'Afrique francophone. Afin de booster l'accès, les pays en collaboration avec les communautés de base ont mis en place des structures communautaires avec le concours de certaines organisations non gouvernementales ces dernières décennies². Ces structures, essentiellement fréquentées par les enfants issus des classes dites défavorisées, améliorent les taux d'accès. Cependant, elles sont

¹ Même s'il arrivait que les hommes (en général grand-père et ainé), gardent les enfants, ces derniers sont toujours épaulés par des femmes (ainée ou grand-mère)

² C'est le cas de la case des tout petit né en 2002 au lendemain de la première alternance du Sénégal pour démocratiser l'accès de la petite enfance aux structures de gardes.

généralement confrontées à des problèmes de personnels qualifiés, ce qui impacte négativement sur la préparation des enfants à la scolarisation primaire.

Toutefois, malgré l'importance de la préscolarisation, beaucoup d'enfants sont encore exclus du système préscolaire en Afrique francophone à l'instar des pays en développement. N'étant pas perçue par certains États comme prioritaire, le pré-primaire était plus concentré en ville qu'en milieu rural dont une grande proportion du privé avec seulement 2% des investissements dans le monde en 2017, alors que le secteur ne bénéficie que de 3,8% de l'aide à l'éducation en 2016. (Éducation-Action, 2025). C'est ce qui explique les frais de préscolarisation onéreux pour les couches dites défavorisées qui ne peuvent pas envoyer leurs enfants en bas-âge dans ces structures et faisant d'elle une affaire d'élite.

Aujourd'hui encore, tous les enfants n'ont pas accès à ces structures. C'est ce que confirme la publication de Adama Sy paru dans Séneweb selon laquelle seulement 17% des enfants âgés de 0 à 6 ont accès à la préscolarisation (Sy, 2025).

En Afrique Francophone, la préscolarisation est l'héritage de la colonisation. Elle vise généralement les enfants âgés entre 3 et 6 ans. Également, dans le système de garde traditionnel, le guérisseur occupait une place de choix dans la prise en charge sanitaire des enfants. Ainsi, l'enfant étant un « bien » communautaire, toute la communauté a alors le devoir de s'impliquer dans son éducation. Ce qui présume la prise en charge intégrale d'enfants aujourd'hui en vigueur dans les stratégies de développement de la petite enfance.

Selon Dembélé, en milieu Bambara, la garderie traditionnelle est organisée autour d'une grand-mère dont la maison sert de structure d'accueil. Cette dernière est aidée par les ainés dans la surveillance, les soins, l'apprentissage et l'éveil des petits enfants. Le fonctionnement de la garderie traditionnelle est informel et consensuel entre les mères qui confient leurs enfants et la grand-mère. En effet, les premières ne versent pas un salaire mensuel à la gardienne, mais contribuent à sa prise en charge avec des dons en nature (céréales, arachides, lessives...).

Après l'avènement de l'éducation pour tous en 1990, les ONG et les OCB interviennent dans le secteur de la préscolarisation en vue de la démocratisation de l'accès. D'ailleurs, pour Abdeldjalil Akkiri et all, cette intervention des ONG qui se matérialise par le financement, la formation... L'investissement sur le préscolaire est motivée par les déclarations et résolutions internationales et nationales parmi lesquelles la Convention des Nations-Unies sur le droit des enfants de 1989, ratifiée par presque tous les pays du monde. Cette convention reconnaît à tout enfant un droit à l'éducation dès sa naissance. Au Sénégal, elle est arrivée dans les années 2000 avec la création de la Case des tout-petits. Selon Sylla « *dans les années 2000, des ONG comme save the children, Chilfund, Plan international, Unicef interviennent dans la prise en charge de la petite enfance à travers la construction, l'équipement et le financement des activités. Elles interviennent auprès des acteurs à la base et des autorités étatiques* ».

Elles (les ONG et OCB) interviennent dans un contexte de déficit de structures publiques préscolaires. En effet, selon le rapport de la CONFEMEN, dans près de la moitié des pays membres, soit 12 pays sur 26 ayant des revenus intermédiaires, entre 50% et 75% des élèves du préscolaires sont inscrits dans des établissements privés. Les autres issus de familles modestes sont soit non préscolarisés, soit envoyé dans les écoles coraniques ou dans des garderies communautaires. Si les premiers ont l'avantage d'être préparés à une future scolarisation, les seconds semblent moins préparés. Pour accorder à tous les enfants les mêmes chances d'accéder à une éducation préscolaire comme le suggère la conférence d'Incheon tenu en mai 2015 et qui ambitionne une préscolarisation universelle à l'horizon 2030. Ainsi, recommande-t-elle à l'ensemble des pays du monde de tout mettre en œuvre pour que d'ici 2030 toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

C'est dans ce contexte qu'au Sénégal, le PAQUET (Programme pour l'Amélioration de la Qualité de l'équité et de la transparence 2018-2030) vise un taux de préscolarisations de 64,6% en 2030. Cependant,

le pays est encore loin de cet objectif en ce sens qu'en 2023, il était seulement de 19,6%. Ce taux est inégalement réparti dans les différentes régions en général et sur celles sur lesquelles porte cette étude en particulier. En effet, les régions de Ziguinchor et de Kolda présentent des taux supérieurs à la moyenne nationale avec respectivement 35,9% et 20,3% alors que celles de Fatick (17,1%) et Kaolack (13,1 %), présentent un taux inférieur à la moyenne. (ANSD 2023). Cette situation est due à plusieurs défis que nous cherchons à identifier et comprendre dans cette étude.

Méthodologie

Les données analysées dans cet article ont été collectées par la méthode qualitative. Les enquêtes se sont déroulées dans les localités de Kolda et de Ziguinchor pour la zone sud et dans les régions de Kaolack et de Fatick pour la zone centre. Dans ces localités à majorités musulmane comme le reste du Sénégal, nous nous intéressons essentiellement aux zones rurales. Elles sont essentiellement agricoles. Au total, 20 entretiens ont été réalisés avec des personnes ressources. Les données ont été récoltées auprès d'enseignants et d'inspecteurs. La diversité des acteurs s'explique par une volonté de trianguler les données. Après le recueil elles ont été enregistrées, transcrits, nettoyées puis analysées. L'analyse de contenu a été utilisée pour le traitement des données.

Analyse des résultats

Les défis de la préscolarisation au Sénégal sont divers. Ils sont liés à l'accès, à l'adéquation entre les aspirations des parents et les objectifs de la préscolarisation, la formation des enseignants.

Les défis liés à l'accès

La question de l'accès à la préscolarisation est une condition importante. En effet, elle crée l'offre qui par conséquent incite les parents à inscrire leurs enfants. Au Sénégal et surtout dans les zones concernées par cette étude, l'infrastructure est présente. C'est ce que

confirme ces propos d'un enseignant en poste à Patimcouta (Kolda) en ces termes : « *la case des tout-petits est présente et est fréquentée par les enfants. Au départ, elle a été construite à l'intérieur de l'école primaire mais au jourd'hui, elle est délocalisée (...), il s'est posé un problème d'espace avec les enfants de l'élémentaire et la structure de la case qui est composée d'une salle unique pour accueillir tous les enfants du préscolaire tout âge confondu* ». Il en est de même à Bagnagna (Ziguinchor) et pour Ndiéniène (Fatick) où au lieu d'une case des tout-petits c'est une école préscolaire avec six (6) classes réparties selon l'âge et le niveau. Cet enseignant le dit en ces termes :

« *Notre école maternelle est composée de 6 classes, chaque classe est doublée parce que le préscolaire est constitué de trois niveaux : la petite section, la moyenne section et enfin la grande section. Et dans notre localité, la demande est très forte* ».

Ainsi, les infrastructures existent et sont fonctionnelles dans les deux localités d'étude comme le confirme ces propos. Toutefois, malgré cette présence, il se pose la question de l'espace pour une bonne organisation des enfants selon leur âge surtout à Patimcouta (Kolda) et vue le nombre important de fréquentation. C'est dans ce sens que cet enseignant estime que « *avec la case des tout-petit, l'espace est très réduit pour accueillir tous les enfants selon leur âge. Il faut dire qu'un enfant a besoin d'espace pour jouer et s'épanouir et le préscolaire requiert une organisation spécifique de la classe qui est totalement différente de celle du primaire. Alors que notre capacité d'accueil était limitée, c'est d'ailleurs pourquoi nous avons porté le plaidoyer pour que la case soit délocalisée dans un endroit plus spacieux* ». Ces propos montrent qu'il ne suffit pas que la structure existe, il est indispensable qu'elle puisse répondre aux besoins des enfants en termes d'espace. En effet, le préscolaire prépare l'enfant à sa future scolarisation primaire. Par conséquent, selon l'âge et le niveau, les enfants reçoivent un enseignement spécifique. Ce sont les propos de cet enseignant de Patimcouta (Kolda) pour qui : « *le fait de manquer de l'espace est un problème parce que les enfants n'ont pas le même niveau et donc pas le même programme. Ce n'est donc pas bénéfique pour les enfants, car c'est difficile de les organiser en classe et de leur enseigner le programme selon leur niveau* ».

En plus du manque d'espèce dans la cour, il y a également le problème de la structuration de la case. En effet, selon un enseignant de Ndiéniène (Fatick), « *Le préscolaire comprend trois niveaux et la case des tout-petits c'était juste une case sans séparation. Il était difficile d'y assurer une éducation préscolaire. D'ailleurs, à l'origine, les case des tous petits n'étaient pas fait pour accueillir le préscolaire mais plutôt une crèche c'est-à-dire les enfants de 0 à trois ans, mais avec la demande et manque d'infrastructure, elle a été obligée d'accueillir tous les enfants en âge préscolaire.* »

Ainsi, si l'offre s'est améliorée avec l'avènement de la case des tout-petits, il faut force est de reconnaître qu'elle n'est pas toujours adaptée à un enseignement préscolaire. Étant divisé en différent niveaux avec un contenu et objectif spécifique pour chacun et qui contribue à préparer les enfants à leur future scolarisation élémentaire, il est donc nécessaire d'être dans des salles séparées.

De plus la classe préscolaire est divisée en coins et en groupe maitrisable pour mieux véhiculer les enseignements et faciliter les interactions. C'est ce que nous décrit cet enseignant de Ndiéniène (Fatick) en ces termes : « *Nous avons une pédagogie différentiée, la classe est divisée en groupes appelés unité de production et les enfants reçoivent les enseignements de manière rotative. La classe est également divisée en coin et chaque coin qui représentent différents endroits de la vie quotidienne exemple le marché, la pharmacie, la famille avec des poupées, etc. Et c'est là que se passe les interactions les plus intéressantes entre les enfants qui reproduisent les choses de la vie quotidienne. Ces interactions ont souvent lieu lors d'activités libres* ». Or, ces activités semblent impossibles à réaliser dans une salle qui regroupe plusieurs niveaux à la fois en raison non seulement du nombre d'enfants mais également de la répartition de l'espace. Ce qui pourrait limiter la case à une structure de garde en occultant son rôle d'éducation.

Toutefois, si le problème des infrastructures ne se pose pas dans les localités citées plus haut, force est de reconnaître que cela n'est pas général dans l'ensemble du pays. C'est ce qui justifie les propos suivant d'un inspecteur en poste à l'inspection d'académie de Kaolack

et par ailleurs spécialiste de la petite enfance. Il s'exprime en ces termes : « *bien que nous ayons une institutionnalisation car les structures de prises en charge dépendent du ministère de l'éducation nationale et de celui de la famille, de la femme et de la petite enfance, la préscolarisation ne peut pas encore être obligatoire par exemple car nous n'avons pas encore assez d'infrastructures comme dans le primaire pour instaurer une préscolarisation obligatoire* ». Ainsi, le manque d'infrastructures est un facteur de non accès à la préscolarisation dans la mesure où les structures ne sont présentes dans l'ensemble du pays. Ce déficit est d'autant plus marquant qu'au Sénégal, il y a une grande souplesse pour ouvrir un établissement de prise en charge de la petite enfance. En effet, celle-ci ne nécessite qu'une autorisation administrative. Ce qui justifie la prolifération des institutions de prise en charge de la petite enfance à savoir les préscolaires et les crèches surtout dans les grandes villes où les jeunes parents sont obligés d'amener leurs enfants en bas-âge dans les institutions de gardes dans un contexte de nucléarisation de la famille.

L'adéquation entre les aspirations des parents et les objectifs de la préscolarisation

Le Sénégal est un pays majoritairement musulman. Dans ce contexte certains parents préfèrent l'enseignement coranique en bas âge voire au primaire au détriment de l'enseignement formelle et préscolaire. C'est la conviction de cet inspecteur de l'éducation et spécialiste de l'éducation préscolaire au Sénégal en service à Kaolack, qui estime que dans la région « *il y a des villages où les populations ont refusé d'envoyer leurs enfants dans les écoles préscolaires. Des cases des tout-petits ont été construites et n'ont jamais été ouvertes car ça ne répond aux préoccupations religieuses de la population. D'autres ont été fermées au bout de quelques temps. C'est l'exemple village de Kossi Atlanta, un village maraboutique à Kaolack où la case a été fermée par le marabout qui justifie son action par le fait que cette case ne répond pas à leurs préoccupations. Nous avons tout fait pour sa réouverture mais rien. D'ailleurs, même si on arrivait à l'ouvrir à nouveau, les populations n'accepteront jamais d'y envoyer leurs enfants tant que le marabout ne donne pas son aval. C'est parfois très compliquer.*

 » Ces propos montrent d'une part, la priorisation de

la pratique religieuse sur l'éducation préscolaire ainsi que son importance dans la vie des populations et d'autre part l'influence du marabout dans le processus de prise de décision chez certains parents. Son influence est d'autant plus grande qu'il (le marabout) est considéré comme étant le garant de ses disciples devant Dieu, d'où leur soumission à ce dernier.

D'ailleurs, certains considèrent l'école formelle dont le préscolaire comme un moyen de véhiculer des contre valeurs et de lutter contre la culture musulmane. C'est ce que nous dit cet éducateur en poste à Patimcouta (Kolda) en ces termes : *« tu sais ici la religion occupe un grand rôle. Beaucoup de parents préfèrent envoyer leurs enfants faire des études coraniques que de nous les confier. Ici être illettré n'est pas une honte ni pour toi ni pour tes parents, mais ne pas mémoriser le Saint Coran est une grande honte pour ne dire une malédiction car le français n'amène pas au Paradis »*. Ces propos sont révélateurs de la priorisation des parents quant à l'éducation de leurs enfants. En effet, l'école formelle est assimilée à la temporalité dans la mesure où elle n'est pas éternelle. Or, l'apprentissage du Coran permet la dévotion religieuse synonyme de paradis.

Toutefois, si la religion est le motif premier de l'inscription des enfants en bas-âge à l'école coranique, elle n'est généralement pas le seul motif. En effet plusieurs motivations expliqueraient ce choix. C'est la conviction de cet enseignant de Ndiéniène (Fatick). Il l'explique en ces termes : *« Certains parents préfèrent amener leurs enfants dans les daaras qu'au préscolaire pour plusieurs raisons. D'abord, pour des raisons religieuses car pour eux la religion passe avant tout le reste, ensuite ils pensent que commencer par le daaras permet de mieux réussir à l'école car au daara on apprend par cœur et l'apprentissage par cœur permet de développer la mémoire »*. Ainsi, si la religion est importante aux yeux de certains parents, le choix semble motivé par un calcul rationnel qui consiste à mieux préparer l'avenir de l'enfant. En effet, dans l'optique de développer l'intelligence de l'enfant et de mieux le préparer à sa scolarisation future, certains parents pensent faire d'une pierre deux coups dans la mesure où leur enfant apprend à la fois le Coran qui est essentiel pour sa vie spirituelle et développe sa mémoire ce qui donnerait plus d'avantage sur ses camarades qui n'ont pas le même parcours.

Cependant, si cette stratégie semblait payante les années passées, elle serait moins efficace selon cette enseignant de Bagnagna (Ziguinchor). Pour lui l'approche qui consistait à apprendre par cœur n'est plus d'actualité. Il le dit en ces termes « *dans le temps le fait que l'enfant fasse d'abord l'école coranique avant de venir à l'école formelle pouvait lui donner un avantage car on apprenait par cœur. Aujourd'hui on parle d'approche par les compétences donc on a plus besoin de comprendre que de mémoriser* ». D'ailleurs, beaucoup de parents, y compris les marabouts, changent d'opinion avec la sensibilisation sur les avantages de préscolarisions sur les enfants et leur futur. Cet enseignant de Ndiéniène (Fatick) décrit son expérience en ces termes : « *Personnellement, quand je suis venu en premier, le marabout et certains parents me voyaient en étranger, en ennemis et en concurrent. Ils pensaient que je suis venu pour détruire leur culture. Moi je me suis conduit en ami et j'ai pris le temps de convaincre ; les parents et le même marabout que nous avons tous le même objectif et aujourd'hui on travaille la main dans la main.* » Ainsi, si certains parents pensent que la préscolarisation est contraire à leurs traditions et culture, cela révèle une incompréhension dans la mesure où la sensibilisation peut influencer positivement la vision du marabout dans la mesure où les deux institutions (le daara et le préscolaire) ont en commun la volonté de développement harmonieux de l'enfant pour le bien de toute la communauté. D'ailleurs, l'introduction de l'enseignement religieuse dans le système scolaire en général et dans le préscolaire en particulier encourage les parents à inscrire leurs enfants dans le préscolaire. C'est l'avis de cet inspecteur qui l'exprime à ces termes : « *l'introduction de l'enseignement religieuse dans le préscolaire est un intrant de qualité. Il va encourager les parents à envoyer leurs enfants au préscolaire et ainsi améliorer de taux d'accès. Parce qu'il y a beaucoup de cases des tout-petits construites et équipées par des ONG et qui ne sont jamais ouvertes ou transformées en écoles coraniques car les populations refusent d'y inscrire leurs enfants parce que ça ne répond pas à leurs préoccupations* ».

En résumé, si la scolarisation est bénéfique pour offrir un avenir meilleur à l'enfant, il faut dire qu'elle est parfois considérée par certaines communautés comme véhiculant des valeurs qui ne sont pas

compatibles aux leurs. Ainsi, s'ils acceptent d'inscrire leurs enfants au primaire, ils préfèrent d'abord qu'ils soient initiés au coran. Ce qui fait que ces derniers sautent l'étape de la préscolarisation. Cependant l'introduction de l'enseignement religieuse au préscolaire est en face de réconcilier les aspirations des parents pour leurs enfants en bas âge et les objectifs de la préscolarisation.

Les défis liés à la formation des enseignants

La formation est un élément essentiel pour l'enseignement en général et le préscolaire en particulier. Ce niveau concerne des enfants en bas-âge et par conséquent demande une bonne maîtrise de la pédagogie et de la psychologie de l'enfant. Au Sénégal, les éducateurs du préscolaire étaient formés à l'ENEP (École Nationale des Éducateurs du Préscolaire). Cette formation durait quatre ans pour les futurs éducateurs d'un niveau BEFM (Brevet de Fin d'Étude Moyen), et 1 an pour le niveau Bac. Selon cet ancien pensionnaire de l'ENEP en poste à Kolda, la pédagogie et la psychologie sont des éléments centraux de cette formation. Il le dit en ces termes : « *on faisaient au moins 4 heures de psychologie de l'enfant de 0 à 12 ans par semaine. C'était la seule école en Afrique et les autres pays envoyait leurs enseignants en formation au Sénégal* ». Un autre renchérit : « *la pédagogie et la psychologie sont très importantes pour enseigner au préscolaire car les enfants sont encore très petits et il faut une beaucoup de pédagogie et de tolérance pour leur permettre de comprendre* ». Ces propos montrent l'importance de la formation des éducateurs du préscolaire. Ceci est d'autant plus nécessaire que les enfants avec leur jeune âge ont besoin d'une attention particulière pour comprendre les enseignements.

Toutefois, malgré l'importance de la formation, il faut noter avec nos interviewés qu'aujourd'hui les éducateurs du préscolaires ne bénéficient pas de la même durée de formation. Un ancien pensionnaire de l'ENEP et par ailleurs directeur d'une école préscolaire de 6 classes s'exprime en ces termes : « *Aujourd'hui, avec les enseignants du primaire, les éducateurs du préscolaire font un tronc commun avec moins de 9 mois de formation et on veut avoir des enseignants du préscolaire expérimentés. Dans le tronc commun, on*

insiste plus sur le primaire que sur le préscolaire ». Comme le révèlent ces propos, avec la formation confondue, le préscolaire serait moins privilégié que le primaire. En fait, le temps de formation est considérablement réduit en ce sens qu'elle dure 9 mois au cours desquels, on aspire à doter à tous les enseignants des compétences dans les deux niveaux. En conséquence ces derniers disposent de moins de temps pour assimiler la pédagogie et la psychologie de l'enfant en âge préscolaire. C'est ce que dénonce cet enseignant de la région de Ziguinchor en ces termes : « *Au Sénégal on ne prend pas l'éducation préscolaire au sérieux, car tout le monde peut ouvrir une école et recruter qui il veut, sans tenir compte du niveau d'étude et ce qui constitue un danger car tant que tu ne connais rien de la psychologie de l'enfant, tu y va à l'aveuglette et tu risques de pénaliser l'enfant, c'est une couche sensible. D'ailleurs, il y a l'adage qui dit que tout se joue que avant 6 ans* ». Ainsi, même si la polyvalence semble une option pour optimiser le nombre d'enseignants capables à la fois d'intervenir et au primaire et au préscolaire. À cela s'ajoute le manque de formation surtout dans les structures privées qui profitent de la souplesse de la législation. Ces établissements sont généralement caractérisés par un personnel n'ayant reçu aucune formation.

Ce manque de formation, a plusieurs conséquences sur l'éducation préscolaire. La première est selon un interviewé la non maîtrise de l'organisation de la classe (la division de la classe en coins). Celle-ci s'accompagne de la non maîtrise de activités de stimulations. Ces dernières sont en grande partie liées aux contes qui permettent à l'enfant de mieux assimiler les enseignements, les leçons de morale et de développer son intelligence. Il l'exprime en ces termes : « *On a aussi la non maîtrise du conte qui est en voie de disparition. Or le conte est très instructif car en racontant un conte aux enfants, on développe leur imagination alors qu'aujourd'hui les enseignants ne savent plus conter. Ils ne savent pas se mettre dans la peau du conteur et du personnage du conte. Il faut savoir que derrière chaque conte se cache une leçon de morale qui fustige les mauvais comportements et encourage les bons comportements. Moi je crée mes propres contes à partir des problèmes de la classe pour corriger et ça passe très bien* ». Ainsi, les contes sont un instrument pédagogique important dans l'apprentissage de la petite enfance. Il est même évalué chez les enfants ce qui permet de mesurer leur niveau de compréhension. Une

éducatrice l'exprime en ces termes : « *Les contes sont évalués à partir de la compréhension des enfants. On demande aux enfants ce qu'ils ont retenus et s'ils arrivent à expliquer les ¾ du conte, on en conclue que la leçon est bien passée* ».

En résumé, la formation est essentielle pour tout enseignant en particulier un éducateur du préscolaire en charge de la petite enfance, en raison de sa vulnérabilité et de son besoin d'attention et de pédagogie.

Discussion

La préscolarisation offre aux jeunes enfants plus de chances de réussir leur future scolarité. C'est ce que confirment les résultats de l'étude corroborés Moussa et all., pour qui les enfants qui fréquentent le préscolaire présentent plus d'aptitudes dans différentes matières à savoir les mathématiques, la lecture, la culture générale entre autres. Ils présenteraient également moins de risque de redoublement. (MOUSSA, FALL, & LÔ, 2020). À cela s'ajoute le développement global de l'enfant en lui offre la préscolarisation en lui assurant un endroit sécurisant et un encadrement approprié (Divolis & Cannavino, 2025).

Toutefois en dépit de ces avantages, plusieurs défis semblent encore plomber un accès universel à la préscolarisation au Sénégal. Cet accès est généralement déterminé par plusieurs facteurs. Le premier est lié à la disponibilité des infrastructures. Si dans les localités d'enquête les infrastructures sont disponibles, il n'en demeure pas moins que tout le pays n'est pas couvert. Mieux dans certaines localités, elles sont en abris provisoires. C'est ce qui justifie la volonté du gouvernement sénégalais à remplacer 2113 abris provisoires le nombre d'abris (Ministère de l'Éducation Nationale, 2025). En plus de la disponibilité des infrastructures le niveau d'étude de la mère semble important. En effet, plus la mère est instruite, plus son enfant a la chance d'être préscolarisé. (Seck & Youm, 2024). D'autres pays de l'Afrique francophone comme le Maroc, la Tunisie et l'Algérie présentent caractéristiques relativement similaires. Dans ces trois pays l'inégal accès à éducation préscolaire est lié au lieu d'habitation (urbain et rural) et à la situation socio-économique. (Nounia, Zoubida, & Aïcha, 2000).

Ces inégalités d'accès sont liées à l'histoire de l'enseignement préscolaire. En effet, dans l'Afrique coloniale, cette éducation était destinée aux enfants des colons et ceux de quelques privilégiés de l'administration coloniale. En plus des résistances étaient notées dans certaines localités, ce qui explique le fait que les établissements préscolaires étaient et restent encore majoritairement concentrés dans les grandes villes. C'est ce qu'affirme Sékou Oumar DIARRA et all. en ces termes : « *L'éducation préscolaire, censée assurer la prise en charge éducative des enfants et les préparer à la vie scolaire, est encore très faiblement développée et souvent exclusivement localisée en ville. Ce niveau éducatif se caractérise par une insuffisance des structures d'accueil. Durant la période coloniale, il n'existe pas au Mali que trois institutions préscolaires qui ne recevaient que les enfants des colonisateurs et de quelques fonctionnaires privilégiés.* »

En plus du déficit d'infrastructure, l'accès à la préscolarisation est déterminé par l'adéquation entre les aspirations des parents et les objectifs de la préscolarisation. Ces aspirations sont généralement liées à la religion. Ce point de vue est partagé par Kamwa Ndjatang Brice Olivier (2009), dans son mémoire intitulé « *Recherche des facteurs explicatifs de la préscolarisation des enfants au Cameroun* ». Il identifie entre autres facteurs la religion qui occupe une place importante dans le processus de prise de décision pour préscolariser ou non l'enfant. Il révèle dans son étude que les parents qui inscrivent leurs enfants au préscolaire sont soit religion catholique ou protestante, alors que les musulmans ont plus tendance à envoyer leurs enfants à l'école coranique.

Parmi les défis de la préscolarisation au Sénégal, on note également celui lié à la formation des éducateurs du préscolaire. Celle-ci est d'autant plus importante qu'elle impacte l'encadrement et le niveau des enfants. Dans un contexte d'une formation commune entre le primaire et le préscolaire, la formation continue en vigueur au Sénégal semble être une bonne option. C'est ce que confirme Wolf et all. (Wolf, Aber, & Behrman, 2017) selon qui la formation continue renforce les aptitudes des éducateurs et améliore la maturité des enfants.

Conclusion

L'éducation préscolaire a connu beaucoup d'évolution au Sénégal avec la création de la case des tout-petits au lendemain de la première alternance qui s'est généralement implantée en zone rurale et dans les quartiers populaires. Cependant, malgré cette évolution, le préscolaire est encore confronté à plusieurs défis qui impactent l'accès et la qualité de l'éducation des jeunes enfants. Ces défis sont relatifs au déficit d'infrastructures surtout en milieu rural, à l'adéquation entre les aspirations des parents pour leurs enfants en bas âge et la préscolarisation. C'est ce qui explique que certains parents préfèrent envoyer leurs enfants au daara. À cela s'ajoute le défi lié à la formation des éducateurs qui est indispensable en raison de la sensibilité de la couche petite enfance. Celle-ci qui auparavant durait entre 1 et 4 ans respectivement pour le niveau Bac et BFEM et spécifiquement conçue pour le préscolaire est aujourd'hui combiné avec la formation des instituteurs du primaire qui ne dure que 9 mois et qui ne prend pas assez compte du préscolaire.

Bibliographie

ANSD, 2024. CHAPITRE II : *alphabetisation, scolarisation, niveau d'instruction et formation professionnelle/5^e* ; Recensement General De La Population Et De L'habitat, 2023 (RGPH-5, 2023). Dakar.

CADRE D'ACTION ET DE COOPÉRATION DE MOSCOU, 2010. *Mobiliser la richesse des nations : Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance construire la richesse des nations*, UNESCO, Moscou.

Cantin, Gilles., Bouchard, Caroline., & Bigras, Nathalie, 2012. « *Les facteurs prédisposant à la réussite éducative dès la petite enfance* ». *Revue des sciences de l'éducation*, 469-482.

Dembélé, Nagognimé, Urbain, 1998. « *Enfants Sahéliens, ces ancêtres descendus du ciel : CULTURE, ENFANCE ET ÉDUCATION PRESCOLAIRE* ». Dans G. B. Pp, Actes du Séminaire Paris. (pp. 171-192).

DIENG, Henriette, 2012 - 2013. *Projet de Création d'une Crèche au niveau de la Fonction Publique à Dakar*. CESAG Dakar.

Divolis, Katherine; Cannavino, 2025, 11 03. *Le développement de l'enfant*. Québec.

Gaussel, Marie, 2014. *PETITE ENFANCE : DE L'ÉDUCATION À LA SCOLARISATION*. Dossier de veille de l'IFÉ, n° 92.

Éducation-Action, 2025. *Education de la Petite enfance*. Consulté le Août 2025, sur www.action-education.org: <https://action-education.org/nos-combats/acces-a-leducation-et-petite-enfance/>

Garnier, Pascal, 2020. « *L'obligation d'instruction dès l'âge de trois ans: un tournant dans l'histoire de l'école maternelle en France, Revue internationale de communication et de socialisation* ». *Revue internationale de communication et de socialisation*, 1-16.

Initiative pour le droit à l'éducation ©2023, 2023. *Droit à l'éducation*. Récupéré sur Droit à l'éducation: <https://www.right-to-education.org/fr/issue-page/education-et-protection-de-la-petite-enfance>

Jomtien, 1996. *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et le Cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux. la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous Répondre aux besoins éducatifs fondamentaux* . Paris: UNESCO.

L'agenda 2030 en France, 2024. ODD4 - *Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*. PARIS, France.

Manga, Priska et Diouf, Samba, 2020. « *évolution des modes de garde des enfants à bas age en milieu rural senegalais : le cas du village de sare tening dans le département de goudomp* » Dans *Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales* Université Alassane Ouattara (Bouaké - Côte d'Ivoire) (pp. 273-288). Bouaké.

MFPE, 2002. *Document d'orientation stratégique du ministère de la famille et de la petite enfance*. Dakar: MFPE.

Ministère de l'Éducation Nationale, 2025. *Vers la fin des abris provisoires : le PURAP officiellement lancé à Sédhiou*. Sédhiou.

MOUSSA, Soufianou ; FALL, Abdou Salam et LO, 2020. *Fréquentation du préscolaire et performances scolaires au Sénégal*.

Dakar: Laboratoire d'Etudes sur les Transformations Economiques et Sociales (LARTES). Dakar.

Seck, Alioune Badara et Youm, Amadou, 2024. « *Genre et inégalités d'accès à l'éducation préscolaire au Sénégal: une analyse de décomposition par la méthode FAIRLIE* ». Actes de la 3e Conférence Économique Internationale de Dakar (CEID). Transition énergétique et égalité des genres: Catalyser le changement en Afrique par des politiques de développement inclusives, Dakar. (pp. 19-36).

Sy, Adama, 2025. Seneweb.com. Récupéré sur Seneweb.com: https://www.seneweb.com/fr/news/Societe/seulement-17-des-enfants-en-creches-un-deficit-criant-qui-freine-lautonomisation-des-femmes_n_466857.html

Wolf, Sharon; Aber, Lawrence et Behrman, Jéré, 2017. *Les impacts de la formation des enseignants et de l'engagement des parents sur la qualité de la maternelle au Ghana*. Accra, Ghana.